

**TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN LOISIR (ÉDUCATION AUX ADULTES
SURNUMÉRAIRE, 3 HEURES PAR SEMAINE
ÉCOLE KEGASKA (SECTEUR ANGLOPHONE)
KEGASKA (QUÉBEC)**

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à organiser les activités sociales, culturelles et sportives de tout ordre à l'intention de groupes en particulier, en tenant compte de leurs aspirations et des politiques établies, soit comme complément d'activités à certains programmes scolaires, soit le plus souvent comme loisirs.

RESPONSABILITÉS

- Participer à l'élaboration et à la mise en application de programmes d'activités socioculturelles et sportives;
- Élaborer l'horaire du programme et en assure le fonctionnement; elle explique la nature, l'objectif et les règlements des activités;
- Participer au choix de l'équipement et du matériel que la commission scolaire met à la disposition des groupes;
- Initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable;
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

PROFIL RECHERCHÉ

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- 26,63 \$ à 34,45 \$;
- Une prime d'isolement (10 666 \$ ou 16 102 \$).

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

26 août 2025

DATE LIMITE POUR POSTULER

20 août 2025

Faire parvenir votre candidature au Service des ressources humaines à l'adresse courriel suivante : recrutement@cssdulittoral.gouv.qc.ca.